## AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)

## NOTE: PROROGATION DATE DE CLOTURE POUR LA RECEPTION DES SOUMISSIONS La date de clôture initiale du 02 Octobre 2023 est prorogée au 24 Novembre 2023

Projet « Vers des communautés de karité résilientes au climat au Togo et au Burkina Faso »

[Secteur du karité]

Référence de l'accord de financement : G-Z1-A00-SUP-001

N° d'Identification du Projet : G-Z1-A00-SUP-001

L'Alliance Globale du Karité a reçu une subvention de la Banque Africaine de Développement (BAD) dans le cadre du Fonds Africain pour le Changement Climatique (FCCA) d'un montant de neuf cent quatre-vingt-seize mille sept cents dollars américains (996 700 dollars américains), soit 732 867,65 UC) pour financer le projet "Vers des communautés de karité résilientes au climat au Togo et au Burkina Faso ". L'Alliance Globale du Karité a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de cette subvention pour financer le contrat d'un consultant individuel spécialiste en conventions locales - Togo.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent le soutien au développement de conventions locales pour 7 coopératives de femmes du karité au Togo. L'objectif de cette activité est d'animer plusieurs ateliers visant à créer de manière multipartite et inclusive des conventions locales pour les parcs environnant des communautés cibles pour une exploitation durable de la ressource karité. Spécifiquement, ces ateliers viseront à définir : la délimitation des parcs cibles, les règles d'exploitation régissant ces parcs, la gouvernance des parcs, et autres. Le prestataire sera en charge de faciliter la discussion, et de préparer les différents documents pour discussion, amendement, et adoption lors des ateliers pour chacun des sujets mentionnés ci-dessous.

Les services fournis sur une durée de mission comprise entre janvier 2024 et la fin du projet, prévue initialement en janvier 2025. Le nombre de jours estimés de la mission est de 35 jours. La mission comprend la tenue de 3 ateliers par coopérative, 3 déplacements dans les 7 coopératives situées dans dans les régions Centrale, Tchamba, et Kara seront donc prévus.

## Le consultant aura le profil suivant :

- i. Titulaire d'un diplôme minimum de licence (BAC+ 3) en agriculture, aménagement du territoire, environnement, politiques publiques, ou équivalent
- ii. Expérience d'au moins 5 ans dans les projets de conventions locales
- iii. Connaissance de la langue française, ainsi que des langues locales (bago, kotokoli, tem, kabiyè ou konkomba)
- iv. Avoir réalisé au moins 4 missions démontrant une compréhension de la gestion des espaces communautaires et aménagement territorial
- v. Avoir réalisé au moins 4 missions portant sur l'établissement, la mise en place et le suivi de conventions locales
- vi. Avoir réalisé au moins 4 missions démontrant une compétence en engagement des parties prenantes et l'inclusion du genre
- vii. Avoir réalisé au moins 3 missions démontrant la compréhension des particularités des espaces agroforestiers et des interactions entre les différentes activités s'y déroulant.

L'Alliance Globale du Karité invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Il est à noter que l'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de l'inclure dans la liste restreinte.

La Cellule d'exécution du Projet se réserve le droit de procéder aux vérifications nécessaires des informations fournies par les candidats avant la signature du contrat.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par la Banque Africaine de Développement, édition d'octobre 2015, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <a href="http://www.afdb.org">http://www.afdb.org</a>.

Les candidats seront évalués sur la base de leurs dossiers de candidature suivant les critères et le barème de notation ci-après :

Le barème de notation et les critères utilisés seront les suivants :

Critères	Score
<ul><li>(1) Qualification générale et expérience dans le domaine d'expertise :</li><li>(1.1) Diplôme : Bac+3 minimum</li></ul>	12
<bac+3 0="" =="" point<br="">Bac+3 et plus = 3 points</bac+3>	
(1.2) Expérience générale d'au moins 5 ans dans les projets de conventions locales : Min 5 ans < 5 ans = 0 point = 5 ans = 7 points > 5 ans = 1 point/année supplémentaire jusqu'au maximum de 9	
points	
(2) Expérience spécifique	78
<ul><li>(2.2) Mission gestion des espaces communautaires :</li><li>5 points par mission (4 missions) jusqu'au maximum de 20</li></ul>	
(2.3) Mission conventions locales : 5 points par mission (4 missions) jusqu'au maximum de 20	
(2.4) Missions engagement des parties prenantes : 5 points par mission (4 missions) jusqu'au maximum de 20	
<ul><li>(2.5) Missions compréhension des espaces agroforestiers :</li><li>6 points par mission (3 missions) jusqu'au maximum de 18</li></ul>	
(3) Langue (3.1) Français : 5 points	
(3.2) 1 point pour chacune des langues locales identifiées (bago, kotokoli, tem, kabiyè ou konkomba) jusqu'au maximum de 5 points	10

Total	100
-------	-----

La note minimale requise pour être éligible est fixée à 70/100.

Le candidat ayant obtenu la note totale la plus élevée et supérieure à la note minimale ci-dessus sera invité à négocier un contrat. En cas d'égalité, les candidats seront départagés selon le nombre total de missions réalisées relatives à tous les critères.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée cidessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 09h à 17h.

Les expressions d'intérêt doivent être envoyées par email à l'adresse email mentionnée ci-dessous ou par courrier à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 24 novembre 2023 à minuit et porter expressément la mention « [Consultant Conventions Locales - Togo] »

Note : cet avis est émis dans le cadre de la prorogation de la date de clôture de réception des soumissions.

Alliance Globale du Karité / Global Shea Alliance À l'attention : Michael Sakyi, Responsable administratif et achats Hedzranawoe, boulevard du Haho

21BP225, Lomé, Togo

E-mail: msakyi@globalshea.com